

CHARTRE DU BENEVOLAT

PRINCIPES FONDAMENTAUX DU BÉNÉVOLAT

Le bénévolat est un choix volontaire prenant appui sur des motivations et des opinions personnelles : c'est un acte citoyen

Le bénévole s'engage de son plein gré dans une action au service de l'association, sans toucher de rémunération au sens monétaire du terme

Le bénévolat doit être accessible à toute personne indépendamment du sexe, de l'âge, de la nationalité, options philosophiques ou religieuses, condition physique, sociale, matérielle

ÊTRE BÉNÉVOLE AU CENTRE SOCIAL EVRE et MAUGES, C'EST

Connaître et accepter les principes de l'association et se conformer aux objectifs de celle-ci

Contribuer par ses qualifications propres au fonctionnement du Centre et à la réalisation du projet social

S'impliquer à des actions et participer aux formations proposées

Collaborer dans un esprit d'ouverture et de respect, avec les autres bénévoles et les salariés

Respecter le principe de la confidentialité dans l'exercice de sa fonction bénévole

LE CENTRE SOCIAL PREND SOIN ET VEILLE À

Accueillir et considérer le bénévole comme un acteur à part entière et favoriser la convivialité

Donner au bénévole une information claire sur l'association, ses objectifs et son fonctionnement

Confier au bénévole une activité qui respecte sa disponibilité, ses priorités, ses valeurs et savoir-faire

Permettre au bénévole un soutien de l'équipe salarié et offrir, le cas échéant, une formation adéquate

Couvrir le bénévole par une assurance

Rembourser les frais engagés dans les situations qui le requièrent



Centre Social Evre et Mauges

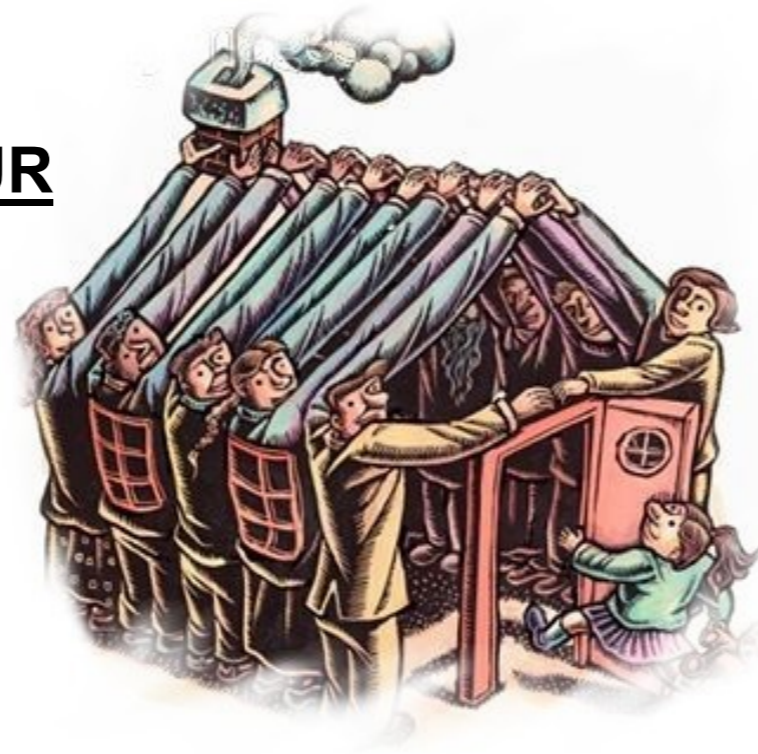
30-32 rue des Mauges - 49600 Beaupréau
02.41.63.06.33

3 avenue Chaperonnière - 49510 Jallais
02.41.64.23.76

evremauges@em.centresocial.org

BENEVOLE POUR

PARTICIPER à un projet
Exprimer et amener des idées
Donner, recevoir et échanger



PARTAGER, acquérir, valoriser,
Des compétences, des savoir-faire
Exprimer sa créativité



S'ASSOCIER avec d'autres
Pour être acteur de son territoire,
Pour favoriser le développement
communal et intercommunal
Pour permettre au Centre Social
le portage d'un projet participatif

S'EPANOUIR, s'enrichir mutuellement
Echanger et confronter des idées
dans un cadre convivial
Privilégier la solidarité et l'entraide

L'ASSOCIATION ET SES VALEURS

(en référence à l'Article 2 de ses statuts)

Le Centre Social Evre et Mauges est un outil de développement local à vocation sociale, familiale et pluri-générationnelle.

C'est un lieu d'interventions sociales concertées et novatrices.

Elle favorise l'animation de la vie sociale :

- par l'accueil et la promotion individuelle et/ou collective d'initiatives ou projets dont les buts sont compatibles avec ceux de l'association ;
- par le développement de services et d'activités à caractère éducatif, culturel, d'éducation populaire et à caractère sportif, dont des activités sportives pour les personnes handicapées mentales ;
- par le développement de services et d'activités contribuant à l'insertion sociale et professionnelle ;
- par le développement d'actions de prévention sociale et de santé.

Le projet de l'Association est fondé sur trois axes prioritaires :

- ▶ Ouvrir l'Association à tous les publics et à toutes les générations
- ▶ S'engager dans une dynamique qui se décline en plusieurs objectifs :
 - *Faire participer les habitants et leur donner les moyens de s'exprimer*
 - *Soutenir, promouvoir et valoriser la vie associative au Centre Social et plus généralement le développement local*
 - *Favoriser les relations partenariales à travers des projets participatifs*
- ▶ Développer l'intercommunalité tout en favorisant la proximité

